



Avis public du scrutin

Municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Maryse Létourneau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la MRC que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le poste de préfète ou de préfet sont :
 - Guy Bernatchez, 217, rue de l'Église, Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
 - Maxime Esther Bouchard, 1B, route du Portage, La Martre (Québec) G0E 2H0
 - Allen Cormier, 1, rue St-Pierre, Cap-Chat (Québec) G0J 1G0
 - Jacques Mimeault, 3, route 132, La Martre (Québec) G0E 1C0
3. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié ou non domicilié dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC, vous devrez consulter l'avis public d'élection de cette municipalité pour connaître les jours, les heures et les lieux de votation selon votre section de vote.
4. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié ou non domicilié dans un territoire non organisé de la MRC, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021 entre 9 h 30 et 20 h**

Pour les sections de vote : 1 Lieu : Édifice de la MRC de La Haute-Gaspésie

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021 entre 9 h 30 et 20 h**

Pour les sections de vote : 1 Lieu : Édifice de la MRC de La Haute-Gaspésie

Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;

Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:

- La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
5. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 08 novembre 2021 à 09 h 00 à l'adresse suivante : Édifice de la MRC de La Haute-Gaspésie
 6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 464, Boul. Ste-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts, G4V 1T5

Téléphone : 418 763-7791, poste 259

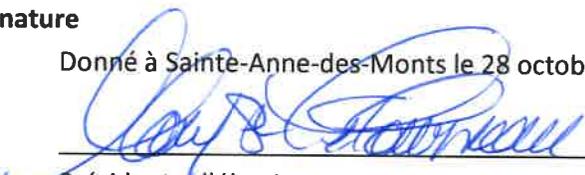
Adjointe ou adjoint

Adresse : 464, Boul. Ste-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts, G4V 1T5

Téléphone : 418 763-7791, poste 222

Signature

Donné à Sainte-Anne-des-Monts le 28 octobre 2021


Présidente d'élection